

Section Athlétisme 2023 - 2024 REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Règles de vie en collectivité

Tout adhérent s'oblige au respect des règles de savoir-vivre en collectivité relevant du sens commun, en particulier la politesse et le respect des personnes et des biens.

Les adhérents mineurs y sont tenus, leurs responsables légaux s'en portent garants.

Article 2 : Discipline des jeunes athlètes

Chaque adhérent est tenu de respecter la discipline propre à la pratique de l'athlétisme, les horaires et le déroulement des séances d'entraînement, le matériel et les lieux mis à disposition, l'équipe encadrante, les consignes de sécurité et les règles de la pratique sportive en club.

Article 3 : Accueil

L'enfant doit se présenter et quitter la séance accompagné d'une personne majeure.

L'adhérent est pris en charge par l'encadrant à son arrivée jusqu'à son départ.

Si la météo le permet, les cours pourront avoir lieu en extérieur, les mêmes règles s'appliquant.

Article 4 : Adhésion

Pour l'année 2023/2024, le montant de la cotisation est de 80 € (du 01/09/2023 au 30/06/2024).

Il n'est pas prévu d'activité pendant les vacances scolaires (sauf animation sportive exceptionnelle).

Une première séance découverte gratuite est proposée le mardi 05/09/2023 de 17 h 15 à 18 h 15 au gymnase.

Dès la seconde séance, le formulaire d'inscription et le règlement de la cotisation sont exigibles.

Dès son inscription à VMA72, l'enfant devient adhérent à la FFCO.

Possibilités d'aides financières (Pass'Sport, chèques-vacances, etc.).

Article 5 : Sanctions

Le non-respect du règlement, après contact avec les représentants légaux, peut aller de l'avertissement au renvoi définitif suivant l'importance ou la répétition des fautes commises.

Toute dégradation volontaire des équipements ou des locaux mis à disposition sera sanctionnée.

Article 6 : Entraînements

Les entraînements hebdomadaires ont lieu le mardi de 17 h 15 à 18 h 30 au Gymnase de Mayet ou en extérieur.

Des entraînements complémentaires et ponctuels avec utilisation des infrastructures pourront être organisés avec la désignation d'un responsable de groupe.

Article 7 : Tenue de sport

L'utilisation des infrastructures se fait avec une tenue adaptée à la pratique de l'athlétisme et des chaussures propres sont exigées à l'intérieur du gymnase.

Pour chaque séance, prévoir des vêtements et chaussures de rechange, une gourde étiquetée et une collation.

Une casquette et une tenue adaptée pour les activités extérieures sont obligatoires.

Article 8 : Informations santé

Les informations médicales spécifiques d'un adhérent doivent être portées à la connaissance de l'encadrant.

Le questionnaire **QS - SPORT** est à remplir lors de l'inscription accompagné d'un certificat médical si besoin.

Article 9 : Droit à l'image

Voir le bulletin d'adhésion VMA72.

Article 10 : Adhésion VMA72

Les adhérents étant mineurs, seuls les parents ou représentants légaux peuvent prendre part au vote lors de l'AG.

L'association et ses adhérents s'engagent à respecter les protocoles sanitaires en vigueur.

CONTACTS Vice-Président : François ETTORI 06 50 80 73 10 francois.ettori@gmail.com
Educateur Sportif : Enzo Fraboul 02 21 55 95 45 enzo.fraboul.pro@gmail.com

VMA72 vous souhaite une bonne saison sportive !



Section Athlétisme 2023 - 2024 BULLETIN D'ADHESION

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901
NSEE : 412 469 918 00012

A compléter pour chaque adhérent (exemplaire à garder par l'association)

Nom : Prénom :
Date de naissance : Adresse mail :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Fixe : Portable :
Droit à l'image : Oui Non :

Je déclare autoriser la publication de l'image de mon enfant ci-dessus désigné par l'association VMA72 dans le respect des conditions suivantes : l'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif à l'exclusion de toute publication à caractère commercial.

**Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association VMA72,
et à ce titre j'assume reconnaître l'objet de l'association et en accepter les statuts et le règlement.**

La cotisation annuelle du 01/09/2023 au 30/06/2024 est de 80 € : payable en espèces ou par chèque à l'ordre de :
Vigilante Mayet Athlétisme
Cette section est adhérente et affiliée à la FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

Fait à : le :
Signature de l'adhérent et de son représentant légal
faire précéder de la mention « lu et approuvé »

.....

Reçu pour adhésion à la saison 2023 - 2024

A remplir par l'association (exemplaire à remettre à l'adhérent)

L'association « Vigilante Mayet Athlétisme » déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion et le règlement de :

Nom : Prénom :
Régler la somme de (€) : Chèque / espèces :
Fait à : le :

le président (ou son représentant)

QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE DU **SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE**

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es : une fille <input type="radio"/> un garçon <input type="radio"/>		Ton âge : <input style="width: 40px;" type="text"/> ans
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Le sportif mineur devra fournir un certificat médical d'absence de contre-indication pour obtenir ou renouveler sa licence. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Vous n'avez pas de certificat médical à fournir pour votre enfant mineur. Simplement attestez, en remplissant ce questionnaire sur son espace personnel en ligne ou en retournant une version papier au Club, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Nom & Prénom du sportif mineur

Signature de la personne ayant l'autorité parentale

Date

ANNEXE 4 – CERTIFICAT MEDICAL

Certificat Médical

pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport

(Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

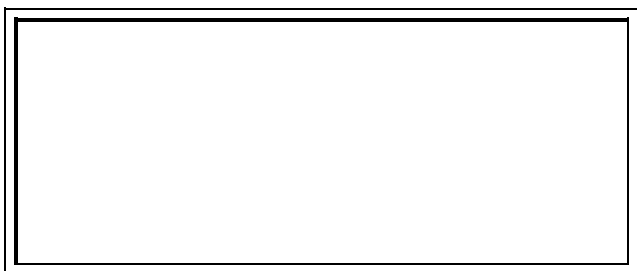
Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____



Cachet du Médecin et Signature du médecin

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Carte d'adhérent, à l'exclusion des Non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;
- un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme pour la licence Athlé Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.